

Le 5 septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité restreint du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance – Vendredi 5 septembre 2014

Le 5 septembre 2014, M. Michel DANTIN, Maire de Chambéry, a animé dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Chambéry, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, dans son format restreint.

Autour du Maire étaient invitées les principales têtes de file du CLSPD : M. Le Préfet et ses services dont la Police Nationale, M. Le Procureur de la République, M. Le Représentant du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, M. Le Président du Conseil Général.

Suite à la décision de relance du dispositif votée par le Conseil Municipal en mai dernier, et dans la lignée des engagements politiques de la nouvelle équipe municipale, il s'est agi de définir de manière partenariale la gouvernance du dispositif, les objectifs principaux et la méthode de travail à retenir pour une stratégie territoriale avant d'engager plus largement la dynamique qui a commencé de se mettre en œuvre.

Optimiser la coordination des forces et des moyens relevant des différentes autorités pour améliorer la réduction et la résolution des problèmes repérés sur la Ville de Chambéry en matière de délinquance : voici bien l'avantage et la plus-value que peut apporter le CLSPD, volonté commune que les partenaires présents ont affirmée de concert.

Ainsi, le CLSPD de Chambéry, en relation avec le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, réunira au moins une fois par an l'ensemble des acteurs politiques, institutionnels et associatifs concernés et impliqués autour d'une séance plénière. Son comité de pilotage sera chargé de prendre les principales décisions et de suivre l'ensemble du dispositif partenarial en matière de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes, de lutte contre les violences faites aux femmes, et de sécurité et de tranquillité publique. En son sein, le Comité Restreint, destiné à être très réactif, pourra gérer les urgences et suivre les actions mises en place. Au quotidien, des groupes de veille territoriale piloteront la coordination des moyens en fonction des besoins repérés collectivement, et des groupes de travail thématiques réuniront les acteurs engagés sur la prise en charge des jeunes exposés à la délinquance, sur l'aide aux victimes d'infractions et sur la tranquillité publique.

Les acteurs en présence ont confirmé leur volonté de s'engager ensemble dans un partenariat actif et renforcé, en articulation et en prolongement des actions déjà existantes (en particulier la zone de sécurité prioritaire mise en place en 2012), avec une volonté marquée de pragmatisme et de réalisme, l'action de terrain devant prévaloir.

Contact presse : **Marie-Alix Bourbiaux**, Attachée de presse, Cabinet du Maire, Ville de Chambéry
ma.bourbiaux@mairie-chambery.fr / 07 86 00 28 14